

ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026 à 18H00

- Communications de Madame le Maire

Administration Générale

42. Approbation de la convention à conclure entre la commune et le camping de Cassis pour le stationnement des campings cars.
43. Approbation de la convention de partenariat avec l'Association Les verres luisants et l'Office de Tourisme de Cassis.
44. Approbation de l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marie-Ange ALIBERT-RODRIGUEZ au Monument aux morts à Cassis.
45. Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.). Liste des commissaires à proposer à la Direction Régionale des Finances Publiques.

D.R.H.

46. Fixation du nombre de représentants titulaires du personnel et de la collectivité auprès du Comité Social Territorial (C.S.T.) et recueil de l'avis des représentants de la collectivité.
47. Fixation du nombre de représentants titulaires du personnel et de la collectivité auprès de la Formation Spécialisé du Comité Social Territorial en matière de santé de sécurité et de conditions de travail et recueil de l'avis des représentants de la collectivité.

Finances communales

48. Approbation de nouveaux tarifs.
49. Organisation de la manifestation « Voiles de Cassis ». Mise en place d'un village exposants et fixation des modalités de vente lors de la manifestation.
50. Approbation de la convention de partenariat avec le Club Nautique de Port Miou pour l'organisation de la manifestation nautique « Les Voiles de Cassis 2026 ». Désignation comme co-organisateur.
51. Approbation de l'avenant N°1 à la convention passée entre la SIMB, la société Géocean et la ville de Cassis.
52. Approbation du Compte Financier Unique. Exercice 2025.
53. Budget principal. Affectation du résultat 2025.
54. Fixation des taux d'imposition 2026.
55. Adoption du budget primitif. Exercice 2026.

Affaires Portuaires et Maritimes

56. Déclaration sans suite de la procédure de délégation de service public relative à l'exploitation du Club House du Port Départemental de Cassis.
 57. Approbation de l'avenant n°1 à la convention n° ZMEL_CAS_22-01 relative à l'aménagement, l'organisation et la gestion d'une zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) à Port-Miou. Modification des conditions financières.
 58. Budget annexe des affaires portuaires et maritimes. Approbation du Compte Financier Unique. Exercice 2025.
 59. Budget annexe des Affaires Portuaires et Maritimes. Affectation du résultat 2025.
 60. Budget annexe des Affaires Portuaires et Maritimes. Adoption du budget primitif. Exercice 2026.
-